

Réunion du 3 octobre 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Claude FROEHLI, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Gaston DANN, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ

Absent(s) : Monsieur Pierre MARMILLOD

Rapporteur : Monsieur Roland BRENDLE

N° CP/2011/695 - Gestion de déchets - 2311
Travaux d'extension des ISDND de WINTZENBACH et de
CHATENOIS - Avenants

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve :

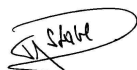
- l'avenant n° 1 à la convention d'attribution de subvention conclue avec le Syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SMICTOM) du Nord du Bas-Rhin pour les travaux d'extension de l'Installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) de WINTZENBACH

- l'avenant n° 1 à la convention d'attribution de subvention conclue avec le SMICTOM d'Alsace Centrale pour les travaux d'extension de l'ISDND de CHATENOIS.

Ces avenants concernent le rééchelonnement des versements sur les années 2011-2013 et n'entraînent pas de modification du montant global des subventions.

La commission permanente autorise par ailleurs son président à signer ces deux avenants au nom du Département.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20111003-60402-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 13/10/11